CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E6299** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE **23/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SARL
Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES

Siret : **301 791 638 00028**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7173672

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 113 911 736

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 113 911 736

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **SOCIETE D'EXPLOITATION DU BATIMENT**
Sigle : S.E.D.B.
LA HERRAY
ZI
B.P. 90037
65500 VIC-EN-BIGORRE
Téléphone : 05 62 96 21 27 **Fax :**
Portable : 06 88 56 44 04

Site Internet :
E-mail : contact@sedb65.fr

Responsabilité légale :
PERES ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/10/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/11/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/11/2026 16:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.